



# BULLETIN MUNICIPAL - MAI 2015

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
	27	28 	29 	30 	1 <sup>er</sup> MAI 	2 
3	4	5 	6 	7 	8	9 
10 	11	12 	13 	14 	15	16 
17	18 Bureau municipal fermé 	19 	20 	21 	22	23 
24	25	26 	27 	28 	29	30 
31	1 <sup>er</sup> JUIN Séance du conseil 	2 	3 	4 	5	6 

La date de tombée pour annoncer dans le Bulletin municipal est le **Vendredi midi qui précède la Séance du Conseil**. Le principe « premier arrivé, premier servi » s'applique, selon l'espace disponible après les annonces de la Municipalité. Le **Bulletin municipal** est distribué le **vendredi suivant la Séance du Conseil**. Veuillez envoyer vos informations à : [salette@muni-ndsalette.qc.ca](mailto:salette@muni-ndsalette.qc.ca)

### HORAIRE ET COORDONNÉES DU BUREAU MUNICIPAL :

Lundi au vendredi de 10 h à 12 h  
Lundi au jeudi de 13 h à 16 h  
Courriel : [salette@muni-ndsalette.qc.ca](mailto:salette@muni-ndsalette.qc.ca)

45, rue des Saules – Notre-Dame-de-la-Salette – Qc – J0X 2L0  
Téléphone : 819-766-2533      Télécopieur : 819-766-2983  
Site web : [www.muni-ndsalette.qc.ca](http://www.muni-ndsalette.qc.ca)



### HORAIRE BIBLIOTHÈQUE :

Mercredi de 18 h à 20 h  
Jeudi de 18 h à 20 h  
Samedi de 10 h à 13 h



### DÉCHETS ET RECYCLAGE

**CUEILLETTE DES DÉCHETS À TOUTES LES SEMAINES**  
(pour la saison estivale).

- ❖ À partir du **14 avril** prochain, et ce, jusqu'au 6 octobre prochain, les déchets seront ramassés **toutes LES SEMAINES** le **MARDI**.
- ❖ La cueillette du **recyclage** demeure inchangée, soit le **JEUDI** aux **DEUX SEMAINES**. Vos bacs doivent être au chemin avant 7 h le matin.

### « Ressources pour nos aînés »

Tel-Aide Outaouais	-	1-800-567-9699	SOS Violence conjugale	-	1-800-363-9010
Info abus aux aînés	-	1-800-489-9010	Prévention du suicide	-	1-866-277-2553
Entraide Deuil Outaouais	-	1-866-770-4814	Police	-	911
Transport collectif	-	1-866-310-1114	Info CLSC	-	811
Régie des rentes	-	1-800-463-5185	Info social et communautaire	-	211

## Not du maire

Le printemps est arrivé et avec le printemps, est aussi arrivé le temps d'embellir notre village. Les rues ont été lavées, les chemins ont été réparés l'automne passé, le camping et le golf sont prêts pour les affaires et la municipalité a commencé à se faire une beauté elle aussi. La municipalité investira 1000\$ en fleurs pour se rendre plus attrayante. Comme citoyens, nous pouvons faire notre part nous aussi, en gardant notre village le plus propre possible et en étant accueillant avec les étrangers. Notre village est tellement beau que quelques-uns d'entre eux pourraient décider de s'établir chez nous.

Spring has arrived and with spring it is also time to beautify our village. The streets were washed, the roads were repaired last autumn, the camping and the golf are ready for business and the municipality started to get a beauty too. The municipality will invest \$ 1,000 for flowers to make itself more attractive. As citizens, we can also do our part by keeping our town as clean as possible and being friendly with strangers, our village is so beautiful that a few of them might decide to settle here.

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## EXTRAITS DE LA SÉANCE DU CONSEIL

➤ Appel d'offres  
publiques

➤ Appel d'offres par  
invitation



Adjudication d'appel d'offres de l'abat poussière : Le conseil a retenu les services de la compagnie Multi Route au coût de 0.285\$ le litre.

**Contrat d'entretien de déneigement et sablage des chemins municipaux pour une période de 3 ans : 2015/2016, 2016/2017 et 2017/2018.**

Rapiéçage d'asphalte chaud.  
Rechargement des chemins – pierres concassées 0.3/4 de carrière MG-20.  
Creusement de fossés.  
Remplacement de 3 ponceaux.  
Coupe d'herbes le long de certains chemins municipaux.

**Nettoyage des bassins d'eau potable se fera le 10 juin prochain.**

## MENTIONS SPÉCIALES



### Médailles pour chiens – Une obligation

Dès le 1<sup>er</sup> mai 2015, vous pouvez vous procurer votre licence de chien, au bureau de la Municipalité, au coût de 20\$.



### Ouverture du poste de cueillette des huiles, peintures et fluo-compact et appareils électroniques.

L'ouverture du poste de cueillette des huiles, des peintures et de lumières fluo-compact et des appareils électroniques se fera tous les **derniers mercredis** de chaque mois, jusqu'à la fin d'octobre 2015, de **18 h à 19 h 30**. Le poste de cueillette est situé au : garage municipal, 13, rue Rollin.



### Nouvelle réglementation sur les bacs de déchets

À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015, les bacs roulants sont obligatoires pour la collecte des déchets domestiques sur le territoire de la municipalité.

- Chaque propriétaire d'un immeuble résidentiel permanent, saisonnier, secondaire désirant bénéficier de la collecte des ordures ménagères doit avoir un (1) maximum d'un bac roulant pour les ordures ménagères.
- Chaque propriétaire exploitant une ferme agricole désirant bénéficier de la collecte des ordures ménagères peut avoir un maximum de (2) d'un bac roulant pour les ordures ménagères.
- Chaque propriétaire d'un immeuble institutionnel (école) désirant bénéficier de la collecte des ordures ménagères doit avoir un nombre de bacs roulants suffisant pour les ordures ménagères.
- Chaque propriétaire d'un immeuble commercial désirant bénéficier de la collecte des ordures ménagères doit avoir un nombre de bacs roulants suffisant pour les ordures ménagères.
- Tous les propriétaires des immeubles visés sont responsables d'acheter leur bac roulant de 240 ou 360 litres et doivent nécessairement avoir la prise européenne, puisque c'est ce modèle qui est utilisé pour les camions à ordures. **La couleur des bacs roulants autorisés est le vert, gris ou noir.**



### RAPPEL : Permis pour travaux de constructions, rénovations et autres

Madame Chantal Robinson vous invite à prendre rendez-vous pour vos demandes de permis de constructions, rénovations, vente de garage ou autres. Le mercredi et jeudi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h, et le vendredi de 10 h à midi. Vous pouvez la rejoindre au : (819)766-2533 poste 23, [inspecteur@muni-ndsalette.qc.ca](mailto:inspecteur@muni-ndsalette.qc.ca)



### Permis de brûlage

Entre le **15 avril et le 15 novembre 2015** un permis de brûlage est **OBLIGATOIRE** pour faire brûler vos branches, broussailles ou autres, et/ou allumer des feux de joie, **en tout temps**. Le coût du permis est de 10 \$ et doit être demandé à l'avance. Toute personne qui contrevient à une des dispositions du présent règlement 12-RM-04 commet une infraction et est passible d'une amende minimale de 200 \$ et maximale de 1 000 \$. La municipalité se réserve le droit d'imposer des frais supplémentaires si elle doit éteindre un feu de broussailles. **Responsable pour l'émission des permis est M. Yves Binette entre 10h et 20h au (819) 918-2533. Les feux à ciel ouvert sont présentement interdits.**

## ÉVÉNEMENTS ET ACTIVITÉS À SOULIGNER



### Spectacle des Majorettes - \*Les Demoiselles d'Azur\*

Venez les encourager, ce samedi le **9 mai 19:00**, à l'école de la Montagne au 68, chemin des Saules.  
**Prix d'entrée: Adulte \$7.00, 5 à 17 ans \$5.00 et pour les 4 ans et moins c'est gratuit**



### Whist Militaire et Souper

Vous êtes invités, **Dimanche le 14 juin à 11 h**, à une messe dominicale des anniversaires de mariage à l'église.  
**Un léger brunch suivra : (GRATUIT). À 13 h 30 : Partie de cartes** à l'école de la Montagne. **Coût : 5\$ : payable à la porte.** À 17 h 30 : **Souper (École de la Montagne) – Billets en vente : 12\$.** À 19 h 30 : **Concert (à l'église) – Invité spécial : GUY MARCOUX – Billets disponibles : Coût 12\$.** Les profits amassés seront remis à la paroisse.  
Pour infos: France Bérubé (819) 766-2728 ou Claire Malette (819) 766-2300.



### Tournoi de Golf du Service Incendie de Notre-Dame-de-la-Salette

Afin de ramasser des fonds pour l'achat d'équipements de sauvetage, vous êtes tous invités à leur 8<sup>e</sup> tournoi de golf qui aura lieu le **samedi, 20 juin 2015** dès 11 h, au Club de Golf Royal Papineau. Un souper et une soirée de remise de prix et de tirages suivront à l'École de la Montagne. Le coût pour le tournoi et le souper est de 88\$, ou de 22\$ pour le souper seulement. Les places sont limitées, confirmez la vôtre en envoyant votre chèque payable au Service d'Incendie. Pour informations : Mario Lalonde (819) 664-7151, ou 766-2746